

## SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS



### COMITÉ SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 6 avril 2023 à 9h30

#### Membres présents :

##### **Pour ENTRE BIEVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :**

- Monsieur Robert DURANTON
- Monsieur Gilles VIAL
- Monsieur Laurent TEIL
- Monsieur Jean-Charles MALATRAIT

##### **Pour le CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :**

- Madame Sylvie DEZARNAUD
- Madame Michèle CEDRIN

#### Pouvoirs

- Monsieur Julien VUILLEMARD a donné pouvoir à Mme Sylvie DEZARNAUD,

#### Titulaires s'étant excusés auprès de la Présidente :

- Monsieur Xavier ODO, Région Auvergne Rhône-Alpes
- Madame Zerrin BATARAY, Région Auvergne Rhône-Alpes

#### Assistaient à la séance sans voix délibératives :

- Monsieur Jean-Pierre DEMENUS, Directeur du Syndicat Mixte – INSPIRA,
- Madame Marianne AUDOUARD, Responsable finances et gestion – INSPIRA,
- Madame Géraldine OLLIVIER, Responsable technique et environnement – INSPIRA,
- Madame Lisa MAYO, Stagiaire en animation économique – INSPIRA,
- Madame Larizie MAKIZA, Stagiaire en animation économique – INSPIRA.

---

Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente du Syndicat mixte, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Madame la Présidente ouvre la séance.

- **Monsieur Gilles VIAL** est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du dernier Comité Syndical du 6 mars 2023 n'appelle pas de remarques particulières.

- Il est approuvé à l'unanimité.

Madame la Présidente rapporte les décisions prises par délégation dont la liste est ci-jointe.

Elle lance ensuite les questions inscrites à l'ordre du jour du Comité Syndical.

### **2023-502 / Compte de gestion 2022 – Budget principal et annexe**

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter par Marianne AUDOUARD les budgets primitifs du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

- *Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'approuver les comptes de gestion 2022 du budget principal et du budget annexe.*

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-501 / Compte administratif 2022 – Budget principal et annexe**

Madame la Présidente présente les résultats du compte administratif 2022 du budget principal et du budget annexe.

Madame AUDOUARD, en ses qualités de responsable finances et gestion apporte les précisions sur les grandes lignes et les événements marquants de l'année.

En synthèse, le budget principal présente un excédent de fonctionnement de **4 515 174,93 €** et un déficit d'investissement de **69 044,22 €**.

Le budget annexe présente un excédent de fonctionnement **4 160 868,43 €** et un déficit d'investissement de **2 523 117,83 €**.

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, Madame la présidente quitte la salle.

➤ *Monsieur Robert DURANTON, 1<sup>er</sup> vice-Président prend la présidence de l'assemblée et propose d'adopter les comptes administratifs 2022 du budget principal et du budget annexe.*

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-503 / Affectation du résultat 2022 – Budget principal et annexe**

Madame la Présidente présente les propositions d'affectation du résultat 2022 du budget principal et du budget annexe :

- Le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat en section de fonctionnement de **4 515 174,93 €** qu'il est proposé d'affecter comme suit :
  - **1 891 344,26 €** à la section d'investissement au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal 2023
  - **2 623 830,67 €** reportés à la section de fonctionnement au compte 002 excédent de fonctionnement reporté du budget principal 2023
- Le compte administratif du budget annexe fait apparaître un résultat en section de fonctionnement de **4 160 868,43 €** qu'il est proposé de reporter au compte 002 excédent de fonctionnement reporté du budget annexe 2023.

➤ *Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, Madame la Présidente propose d'adopter ces affectations de résultats.*

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-504 / Budget primitif 2023 – Budget principal et annexe**

Madame la Présidente présente les propositions de budget principal et de budget annexe pour l'exercice 2023.

Marianne AUDOUARD, en ses qualités de responsable finances et gestion, et Jean Pierre DEMENUS, directeur, apportent les précisions sur les grandes lignes et les orientations retenues pour l'année.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 s'établit comme suit :

➤ *Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, Madame la Présidente propose d'adopter les propositions du budget principal et annexe pour l'exercice 2023.*

**Adopté à l'unanimité**

**2023-506 / Compte de gestion 2022 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n°1 Parking mutualisé Nord**

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter par Marianne AUDOUARD le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

➤ *Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'approuver le compte de gestion 2022 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux portant sur l'exploitation du parking mutualisé Nord.*

**Adopté à l'unanimité**

**2023-505 / Compte administratif 2022 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n°1 Parking mutualisé Nord**

Madame la Présidente présente les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux portant sur l'exploitation du parking mutualisé Nord.

Madame AUDOUARD, en ses qualités de responsable finances et gestion apporte les précisions sur les grandes lignes et les évènements marquants de l'année.

En synthèse, ce budget présente un excédent de fonctionnement de **55 859,63 €** et un excédent d'investissement de **8 000,00 €**.

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, Madame la présidente quitte la salle.

➤ *Monsieur Robert DURANTON, 1<sup>er</sup> vice-Président prend la présidence de l'assemblée et propose d'adopter le compte administratif 2022 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux portant sur l'exploitation du parking mutualisé Nord.*

**Adopté à l'unanimité**

**2023-507 / Affectation du résultat 2022 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n°1 Parking mutualisé Nord**

Madame la Présidente présente les propositions d'affectation du résultat 2022 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux portant sur l'exploitation du parking mutualisé Nord :

- Le compte administratif 2022 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n° 1 fait apparaître un résultat en section de fonctionnement de **55 859,63 €** qu'il est proposé de reporter au compte 002, excédent antérieur reporté du budget de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n° 1 2023.

➤ *Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, Madame la Présidente propose d'adopter cette affectation de résultats.*

**Adopté à l'unanimité**

**2023-508 / Budget primitif 2023 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n°1 Parking mutualisé Nord**

Madame la Présidente présente la proposition de budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux portant sur l'exploitation du parking mutualisé Nord pour l'exercice 2023.

Marianne AUDOUARD, en ses qualités de responsable finances et gestion, et Jean Pierre DEMENUS, directeur, apportent les précisions sur les grandes lignes et les orientations retenues pour l'année.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 s'établit comme suit :

- Pour la section de fonctionnement à **125 059,63 €** en dépenses comme en recettes
- Pour la section d'investissement à **92 500,00 €** en dépenses comme en recettes

➤ *Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, Madame la Présidente propose d'adopter la proposition de budget annexe pour l'exercice 2023.*

**Adopté à l'unanimité**

**2023-509 / Révision du montant de la valeur faciale et des modalités d'attribution des chèques déjeuner**

Madame la Présidente expose que, compte tenu de la hausse générale des produits et services, il est proposé de réviser la valeur faciale des chèques déjeuners pour les agents du syndicat mixte. Il est également proposé d'attribuer les chèques déjeuners aux stagiaires de l'enseignement.

La valeur des chèques déjeuners s'établit aujourd'hui à 7 €. Il est proposé d'augmenter leur valeur faciale à 8 € pour les agents du syndicat mixte, avec une participation employeur à 60% soit 4,80 € et un coût pour l'agent de 40% soit 3,2 €.

➤ *Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'approuver la nouvelle valeur faciale à 8 € des chèques déjeuners avec répartition employeur à 60% et agent à 40% ainsi que leur attribution aux stagiaires avec une participation employeur de 100%.*

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-510 / Accueil et gratification des stagiaires de l'enseignement**

Madame la Présidente expose que les élèves de l'enseignement scolaire ou les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein des Collectivités pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation.

La période de stage peut faire l'objet d'une contrepartie financière prenant la forme d'une gratification. L'organe délibérant est compétent pour fixer le principe et les modalités de cette contrepartie financière, il est donc proposé d'approuver le cadre d'accueil proposé.

➤ *Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'approuver l'attribution de contrepartie financière aux stagiaires conformément aux dispositions prévues par le cadre réglementaire.*

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-511 / Adhésion au pôle de compétitivité de la transition énergétique Tenerrdis AURA et désignation du représentant du Syndicat mixte**

Madame la Présidente rappelle que **Tenerrdis** (Technologies Energies Nouvelles, Energies Renouvelables, Rhône-Alpes, Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie) est un pôle de compétitivité spécialisé dans la transition énergétique. Le syndicat mixte fait régulièrement appel à lui pour des conseils entourant les enjeux énergétiques d'Inspira. Il est donc proposé d'adhérer à cette structure afin que le syndicat mixte puisse bénéficier de cet appui technique dans le cadre du développement d'Inspira.

Monsieur Laurent TEIL se propose pour représenter le syndicat mixte afin de siéger aux assemblées délibérantes de Tenerrdis.

➤ *Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'approuver l'adhésion à Tenerrdis et de désigner Monsieur Laurent TEIL pour représenter le syndicat.*

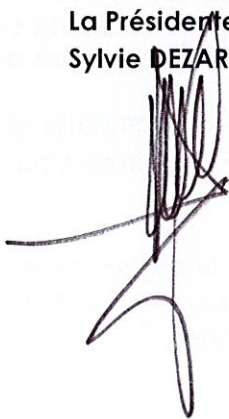
**Adopté à l'unanimité**

---

En l'absence d'autres questions, Madame la Présidente remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La séance est levée à 11h30.

**La Présidente,  
Sylvie DEZARNAUD**



**Le secrétaire de séance  
Gilles VIAL**

